



## CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le collège des bourgmestre et échevins invite les conseillers communaux à assister à la prochaine réunion du conseil communal qui aura lieu

**Le mercredi, 18 décembre 2024 à 14h00  
au centre culturel Schungfabrik à Tétange**

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs,  
l'expression de nos sentiments distingués

Kayl, le 12 décembre 2024.

Pour le collège des bourgmestre et  
échevins,

s. le bourgmestre, Jean WEILER  
s. la secrétaire, Jessica ROMMES

### En séance publique

1. **Correspondance et informations**
2. **Règlements communaux**
  1. Modification du règlement concernant l'allocation de vie chère
3. **Finances**
  1. Vote du budget rectifié 2024 et budget 2025
4. **Points portés à l'ordre du jour par les conseillers communaux**  
/

### En séance secrète